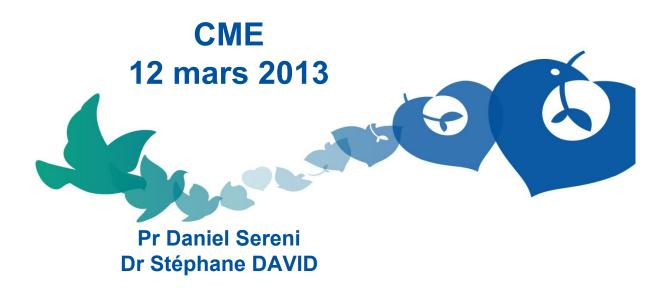
# DPC des professionnels de santé





## **Actualités**

- Le dispositif national est maintenant opérationnel
  - Toutes les commissions scientifiques indépendantes sont installées
  - Les orientations nationales de DPC et les méthodes sont publiées
  - Les modalités de DPC, qui complètent les méthodes, devraient être publiées en avril/mai
  - Les programmes de DPC peuvent être enregistrés sur le site de l'OGDPC depuis le 11 mars 2013
- Les modalités d'enregistrement des Organismes de DPC sont en cours de diffusion

## Les orientations nationales

#### Réparties en 6 grands axes

- Prise en charge des patients
- Relations entre professionnels de santé et patients
- Qualité des soins et gestion des risques
- Relations entre professionnels de santé et travail en équipes pluriprofessionnelles
- Santé environnementale
- Formation professionnelle continue (promotion professionnelle, bilan de compétences, VAE, ...)

#### Couvrent l'ensemble des domaines de compétences mobilisées pour l'exercice professionnel

- Soins, gestion des risques, radioprotection, management des équipes, gestion hospitalière, responsabilité juridique, système d'information, la télémédecine, ...

### **Comment valider son DPC**

- En participant à une formation, un colloque, un congrès, un DU, à des revues de bibliographie, ... et en complétant une de ces activités par une analyse de pratique.
- En participant à des RMM, CREX, REMED, Staffs de service, audits cliniques, registres,...

  et en complétant une de ces activités par une formation en lien avec l'activité suivie.
- En étant formateur pour des activités de DPC
- En publiant un article scientifique/professionnel
- **En participant** à:
  - un dispositif d'accréditation des médecins exerçant une spécialité ou une activité à risque
  - l'accréditation des laboratoires de biologie médicale
  - un programme d'éducation thérapeutique
  - un programme de recherche clinique en lien avec l'amélioration de la qualité et sécurité des soins
  - des sessions de simulation en santé,
  - ....

## **Comment valider son DPC**

#### ■ Les programmes de DPC

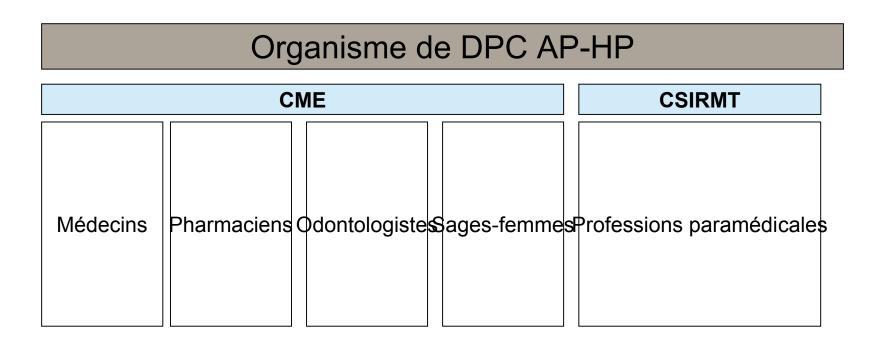
- ☐ doivent être mis en œuvre par un Organisme de DPC
- ☐ doivent être enregistrés sur le site internet de l'Organisme Gestionnaire du DPC avant le début du programme

#### ■ L'organisme de DPC

☐ doit être enregistré (agréé) au niveau national par l'Organisme de Gestion du DPC (OGDPC) après avis des commissions scientifiques indépendantes



## L'Organisme de DPC de l'AP-HP



L'ODPC de l'AP-HP comprendra une section médicale et une section paramédicale